

A l'occasion du séminaire "Habiter la ville de demain" organisé du 5 et 6 février 2020 par le Ministère de la Cohésion des territoires et le Ministère de la Transition écologique et solidaire, Julien Denormandie a présenté une nouvelle "feuille de route" de 10 mesures en faveur d'une ville plus durable.



Le séminaire des 5 et 6 février 2020 "Habiter la ville de demain" a été conçu avec l'objectif de mener deux jours de réflexion et de travail prospectif pour imaginer ensemble, aux côtés de tous les acteurs qui travaillent sur l'aménagement durable, l'avenir des territoires et du cadre de vie des citoyens. Ces deux jours doivent notamment permettre d'élaborer une vision partagée des défis qui restent à relever et des moyens et outils nécessaires à l'accompagnement des territoires, de promouvoir le rôle de l'État, à la fois comme un soutien aux collectivités territoriales dans leurs dynamiques de transition et un acteur visionnaire des territoires de demain, en annonçant les nouvelles orientations de la politique de l'État sur le sujet et enfin de positionner la France comme un modèle de la transition des territoires en défendant l'idée que la transition écologique et solidaire se situe notamment dans des solutions locales.

Depuis 10 ans, la France invente son modèle de ville durable et expérimente au travers de 500 écoquartiers (quinze en Hauts-de-France) et de 30 écocités (une en Hauts-de-France) constituant les deux piliers du plan Ville durable lancé en 2009 dans le sillage du « Grenelle de l'environnement ». Les nouvelles orientations de la politique de l'État, annoncées par Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, cherchent à accélérer les transitions et généraliser ce type d'approche pour faire des territoires des lieux agréables, sobres, résilients et inclusifs.

## **Accélérer les transitions en faveur de l'aménagement urbain durable**

- **100 quartiers fertiles** : renforcer l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires (**retrouvez les informations précises de l'appel à projets en cliquant [ici](#) [1]**)
- **Lancer une expérimentation de quartiers à énergie positive et à faible impact carbone**

De 2020 à 2022, l'Ademe accompagnera 22 quartiers volontaires pour développer leur projet à énergie positive et faible impact carbone. En proposant une aide opérationnelle via la mise à disposition d'une AMO mutualisée et interdisciplinaire, l'Ademe a pour ambition d'animer un vivier

d'expérimentations concrètes de travail pérenne sur le sujet afin de créer une véritable dynamique d'essaimage et de déploiement de la démarche.

- **Unifier les démarches de ville durable dans le label écoquartiers**

Le 10e anniversaire du plan ville durable marque une transition dans les démarches EcoQuartier et Ecocités. Une vision unifiée de la ville et des territoires durables est nécessaire pour une meilleure complémentarité et synergie des réseaux d'acteurs et de collectivités engagés (animation des réseaux, diffusion des innovations et des enjeux, simplification des dispositifs d'appui, etc.)

- **Exemplarité de l'Etat : fixer des objectifs ambitieux aux opérations d'aménagement conduites par l'Etat**

Moteur de cette accélération, l'Etat s'engage à garantir l'exemplarité des opérations d'aménagement publiques en définissant des objectifs de qualité environnementale à atteindre à l'horizon 2020 par les 14 établissements publics d'aménagement sous tutelle du ministère (20% de terres excavées réemployées, valorisation de 30% des déchets de chantier, 50% des opérations intégrant des matériaux biosourcés ou géosourcés, 20% de la surface totale de l'opération favorable à la biodiversité,, etc.).

## **Accompagner les acteurs et dynamiques locales**

- **Rapprocher l'innovation des territoires via une plateforme d'open-innovation**

L'Etat, en partenariat avec CapDigital, développera en 2020 une plateforme d'open innovation qui mettra en relation les collectivités avec l'écosystème des innovateurs référencés.

- **Démultiplier les "ateliers des territoires" pour faire émerger les stratégies locales**

Les "ateliers des territoires" permettent d'accompagner les collectivités dans l'émergence et l'élaboration de projets intercommunaux grâce à la mobilisation d'une équipe externe pluridisciplinaire de haut niveau. Depuis 12 ans, 78 sites ont déjà été accompagnés. 50 nouveaux territoires mettant l'accent sur la transition écologique bénéficieront de ce dispositif démultiplié dès 2020.

- **Faciliter l'accès aux aides à l'ingénierie et aux aides financières**

Parallèlement à l'ANCT, aux EPA et EPF, au Cerema et aux agences d'urbanisme, le ministère a mis en place le réseau du "Nouveau conseil aux territoires" incarné par un référent spécialisé dans les services déconcentrés de l'Etat (DDT et Dreal). Le ministère facilitera également l'accès aux aides en déployant l'outil "Aides territoires", un site recensant toutes les aides financières et aides en ingénierie disponibles aux collectivités locales pour financer leurs projets.

## **Conforter le modèle français de la ville Durable et le porter à l'international**

- **Fédérer les initiatives de tous les acteurs au sein de France Ville Durable pour mieux les valoriser**

En janvier 2020 a été créé [France ville durable](#) [2], fusion du réseau Vivapolis et de l'Institut de la Ville Durable, qui se veut être une plateforme ressources de capitalisation, de valorisation et de diffusion des savoir-faire et références françaises. L'accompagnement des acteurs et l'appui aux projets innovants sont une nouvelle fois des priorités annoncées.

- **Structurer une filière d'excellence de la ville durable**

Le ministère a travaillé au référencement et à l'harmonisation des masters avec la mention "Aménagement et urbanisme" sur le répertoire national des certifications professionnelles afin de consolider le modèle français de la ville durable et reconnaître les compétences. Il poursuit également la valorisation de ces métiers par l'organisation de nombreux prix ("Grand prix de l'urbanisme", "Grand prix du paysage", "Grand prix de l'architecture", concours "Europan", etc.).

- **Construire la feuille de route internationale de la France**

Le forum urbain mondial (février), le sommet Afrique France (juin) et l'exposition universelle (à partir d'octobre) sont autant d'événements de haut niveau durant lesquels la France souhaite porter son modèle de ville durable. Le Partenariat Français pour la Ville, le ministère chargé de la Ville et du Logement et les territoires assureront la mise en place et l'animation de lieux de rencontres, d'échanges, de présentations et de diffusion de documents dans ces événements mettant en avant le savoir-faire et les bons exemples français à l'international.

DOSSIER DE PRESSE



Février 2020

# Habiter la ville de demain

Préparer la ville et des territoires sobres, résilients et inclusifs



**Poids :** 15.31 Mo

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [4]

Dates: Jeudi 6 février 2020 - 15:45

Thématiques: [Développement durable](#) [5]

Publié le 06 février 2020

**URL de la source (modifié le 22/02/2020 - 19:37):** <https://irev.fr/actualites-0/habiter-la-ville-de-demain-10-mesures-pour-dessiner-la-ville-durable>

### Liens

[1] <https://irev.fr/actualites-0/lanru-lance-son-appel-projets-relatif-lagriculture-urbaine-les-quartiers-fertiles>

[2] <https://francevilledurable.fr/>

[3] [https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/2020.02.05\\_ville\\_de\\_demain\\_dp.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/2020.02.05_ville_de_demain_dp.pdf)

[4] <https://irev.fr/javascript%3A%3B>

[5] <https://irev.fr/developpement-durable>